

Forum de haut niveau sur le pastoralisme

Nouakchott, du 06 au 08 novembre 2024

Une décennie d'actions au profit des communautés pastorales et agropastorales : Réalisations et Trajectoires Futures

Note de cadrage



Table des matières

10A	onymes	3
Ava	ant-propos	4
1.	L'élevage en Afrique de l'Ouest et du Sahel : un secteur central, marqué par un engagement politique en faveur de son développement et de la sécurisation du pastoralisme depuis 25 ans	5
2.	2013 : un tournant majeur et des engagements pour le développement des systèmes d'élevage et la sécurisation du pastoralisme	7
3.	2013-2023 : quels éléments de bilan de la mise en œuvre des engagements pris ?	8
4.	2024 : des défis conséquents pour le développement et la transformation maîtrisée des élevages dans la région	12
5.	Nouakchott+10 : partager le bilan et prendre de nouveaux engagements à la mesure de ces défis	14
6.	Bibliographie sommaire	16

Acronymes

ACCEPT	:	Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage au Tchad				
ADEC	:	Décision ADEC 05 /10/1998 de la CEDEAO règlementant la transhumance transfrontalière				
AFD	:	Agence Française de Développement				
APESS	:	Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane				
BAD	:	Banque Africaine de Développement				
BID	:	Banque Islamique de Développement				
BIDC	:	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO				
CaASSECS	:	Projet de recherche et développement en soutien à l'innovation pour la résilience des élevages pastoraux et agropastoraux dans les pays sahéliens du CILSS.				
CEDEAO	: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest					
CILSS	:	Comité permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel				
CIRAD	:	Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement				
CIRDES	:	Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide				
CIT	:	Certificat International de Transhumance				
CNT	:	Comité national de transhumance				
COFENABVI-AO	:	Confédération des Fédérations Nationales Bétail et Viande de l'Afrique de l'Ouest				
CORET	:	Confederation of Traditional Herder Organization in Africa				
CRSA	:	Centre Régional de Santé Animale				
CSAO	:	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest				
ECOAGRIS	:	Système d'information Agricole de la CEDEAO				
ECOLITS	:	Stratégie en matière d'identification et de traçabilité du bétail				
ECOWADF	:	Economic Community of West Africa Agricultural Development Fund				
ECOWAP	:	Politique Agricole de la CEDEAO (Economic Community of West Africa Agricultura Policy)				
ENABEL	:	Coopération Belge				
GES	:	Gaz à effet de serre				
GIEC	:	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat				
ILRI	:	International Livestock Research Institute				
IRAM	:	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement				
MOPSS)	: Projet Mobilité transfrontalière pastorale apaisée et Stabilité sociale au Sahel					
MPP	:	Master Professionnel en Pastoralisme-MPP				
OCDE	:	Organisation de coopération et de développement économique				
ODD	:	Objectifs de développement durable				
OIG	:	Organisation Intergouvernementale				
OMSA	:	Organisation mondiale de la santé animale (anciennement OIE)				
ONS	:	Office National de Santé				
OOAS	:	Organisation Ouest Africaine de Santé (OOAS)				
OPE	:	Organisation Professionnelle d'Éleveurs				
OPR	:	Organisation Professionnelle Régionale				
OSC	:	Organisation de la Société Civile				
OSEAMOS	:	Observatoire Régional sur les Systèmes d'Elevage Mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel				

PACBAO	: Projet d'appui à la commercialisation de la viande et du bétail en Afrique de l'Ouest et au Tchad	
PADEL	: Projet d'appui au développement de l'élevage	
PAU	: Politique Agricole de l'Union	
PDDEPS	: Programme de Développement Durable des Exploitations Pastorales Sahel	
PEPISAO	: Projet élevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest	
PIB	: Produit intérieur brut	
PPAAO	: Programme de Productivité en Afrique de l'Ouest	
PPCB	: Péripneumonie Contagieuse Bovine	
PPR	: Peste des petits ruminants	
PRAPS	: Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel	
PREDIP	 Projet régional de dialogue et d'investissement pour le pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest 	
PREPP	: Projet Régional d'Éducation des Populations des Pasteurs	
PRIASAN	: Programme Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	
PRIDEC	 Programme régional d'investissement pour le développement de l'élevage dans les pays côtiers 	
PRISMA	: Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest	
PVS	: Outil de l'OMSA pour l'évaluation des performances des services vétérinaires	
UE	: Union européenne	
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine	

Avant-propos

Au début des années 2000, un constat alarmant a été établi par les acteurs régionaux et internationaux travaillant sur l'élevage pastoral en Afrique de l'Ouest et au Sahel, selon lequel cette activité était confrontée à de multiples facteurs de vulnérabilité tendant à affaiblir sa durabilité, sa viabilité et ses capacités de résilience au sein des zones arides et semi-arides. Face à cette situation, le plaidoyer développé par les réseaux régionaux d'éleveurs et leurs partenaires a permis de réaffirmer que, grâce à ses capacités d'adaptation, liées à son caractère mobile, le pastoralisme demeurait indispensable pour mettre en valeur les espaces saharo-sahéliens, contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté. Cela, malgré les chocs climatiques récurrents et leurs conséquences socio-économiques et environnementales voire politiques. La période, marquée par une insécurité civile grandissante, a également fait émerger la prise de conscience du rôle important joué par les hommes et femmes pasteurs dans la sécurisation et la stabilité des zones pastorales.

C'est dans ce contexte que les représentants de nombreux pays africains, les Ministères en charge de l'Élevage et de la Sécurité, les représentants des organisations socioprofessionnelles et intergouvernementales, les experts du secteur privé et les partenaires au développement ont manifesté un regain d'intérêt pour le développement et la sécurisation du pastoralisme. Celui-ci a été manifesté à l'occasion du colloque de N'Djaména, en mai 2013 et par la suite lors du Forum de Haut Niveau de Nouakchott, organisé le 29 octobre 2013. À l'issue de ce dernier, les Chefs d'État et de Gouvernement des six pays sahéliens participants (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) ont adopté la « Déclaration de Nouakchott », mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer la prise en compte du pastoralisme dans les politiques publiques et les stratégies de coopération.

Cette Déclaration a constitué un évènement politique majeur dans la région. Elle a notamment contribué à l'élaboration et la validation de la stratégie d'intervention sur le pastoralisme et, par la suite, à la formulation et la mise en œuvre de projets structurants sur le pastoralisme dont notamment le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) soutenu par les six États sahéliens, le Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) avec l'accompagnement financier de la Banque mondiale. Dans le même temps, plusieurs autres partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union européenne (UE), l'Agence Française de Développement (AFD) et la Coopération Belge (ENABEL) ont financé des projets régionaux, ainsi que de nombreux projets nationaux dans l'objectif de soutenir ce secteur de l'élevage longtemps délaissé. Des organisations régionales et internationales comme la CRSA et l'OMSA se sont également engagées dans l'accompagnement des projets et des pays.

Dix ans après cet engagement pris au plus haut niveau pour soutenir le pastoralisme, de nombreux acquis ont été engrangés avec des impacts positifs notables sur les populations pastorales et agropastorales dans le domaine de la santé animale, la gestion durable des ressources naturelles, le développement des chaînes de valeur du bétail et les infrastructures de production et de commercialisation, l'inclusion sociale des pasteurs vulnérables notamment les femmes et les jeunes, le renforcement des institutions en charge de l'élevage, et la gouvernance des activités pastorales. Des difficultés ont toutefois été rencontrées, dans un contexte marqué en particulier par la dégradation continue de la situation sécuritaire, aggravant les menaces sur la mobilité, le changement climatique et de nouveaux enjeux et défis à relever.

Face à ce constat, l'année 2024 se présente comme l'occasion de faire le bilan de la mise en œuvre des grandes orientations énoncées dans la Déclaration de Nouakchott en 2013, afin d'en tirer des enseignements et dégager de nouvelles orientations dans un contexte marqué par des évolutions politiques, économiques, sociales, environnementales et climatiques, dépassant aujourd'hui largement l'espace sahélien et concernant de fait également les pays du Golfe de Guinée. C'est à cet effet que le CILSS en partenariat avec la Banque mondiale, sous le portage politique de la République Islamique de Mauritanie, organisent du 6 au 8 novembre 2024, un nouveau Forum de Haut Niveau intitulé « Nouakchott+10 ». Ce Forum vise à faire le bilan et évaluer les résultats obtenus et les progrès réalisés au cours des dix dernières années dans les pays sahéliens et ouest-africains. L'intention est de réévaluer les stratégies en réponse aux nouveaux défis et opportunités émergentes et faire émerger les espaces de dialogue au niveau des territoires permettant d'orienter de futurs investissements vers l'amélioration de la productivité du cheptel, de la santé animale et de la résilience du secteur de l'élevage et la sécurisation des systèmes pastoraux dans la région à échéance 2035.

Enfin, 2026 ayant été déclarée Année internationale des parcours et des pasteurs par l'Assemblée Générale des Nations Unies, Nouakchott+10, par sa portée régionale et hautement politique, constituera à n'en point douter un événement majeur pour contribuer à sa préparation dans la région.

1. L'élevage en Afrique de l'Ouest et du Sahel : un secteur central, marqué par un engagement politique en faveur de son développement et de la sécurisation du pastoralisme depuis 25 ans

Une contribution économique et sociale déterminante



L'élevage constitue une composante importante de l'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, qui constituent l'une des grandes zones d'élevage de l'Afrique.

En 2024, le cheptel totalise, selon les données des États, 614 779 723 têtes, dont 598 533 080 ruminants (131 121 301 gros ruminants, 439 639 208 petits ruminants), 8 521 128 asins, 4 709 729 équins, 14 541 714 camelins,16 246 643 porcins et 755 302 930 volailles (OSEAMOS, juillet 2024). Il contribue jusqu'à 5% du PIB des pays côtiers et de 10 à 15% de celui des pays sahéliens (Corniaux et Duteurtre, 2021).



La mobilité est une caractéristique fondamentale des systèmes d'élevage de la région. L'élevage des ruminants est en effet caractérisé par des déplacements fréquents sur des distances variables selon les zones et les écosystèmes naturels pour s'adapter à la saisonnalité des ressources naturelles, notamment du pâturage et de l'eau. Il intègre des déplacements transfrontaliers plus ou moins réguliers selon la pluviométrie et les conditions de sécurité pour les animaux, les bergers et les membres de leur famille (OSEAMOS, 2022). Le système d'élevage pastoral lié à cette mobilité reste largement dominant et les

systèmes agro-pastoraux et intensifs en dépendent fortement. Au Nigeria par exemple l'élevage est à 82% pastoral, 17% agro-pastoral et 1% commercial (FAO, 2019).

En plus de contribuer significativement à la sécurité alimentaire (l'élevage pastoral contribue toujours à plus de 90% de la couverture des besoins régionaux en viande rouge et 70% du lait), à la densification et à la diversification de l'économie de nombreux terroirs à travers le fonctionnement des marchés à bétail, de centres de collecte multi services, de mini laiteries, de fromageries et au renforcement de l'intégration économique régionale, il est également une importante source d'énergie agricole, un pourvoyeur de matière organique pour fertiliser les sols et représente la principale forme d'épargne des ménages ruraux qui ont peu accès au système bancaire (Alary et al 2011). Par ailleurs, les échanges non marchands de bétail sont un facteur essentiel d'intégration et de cohésion sociale (Faye et Alary 2001, Vall et al, 2014). Il est également un pourvoyeur important d'emplois dans la région. Selon l'OSEMAOS (2024), le nombre d'emplois directs générés par la chaine de valeur bétail et de la viande est évalué à plus 17 millions.

Caractéristiques et évolution des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel (OSEMAOS, 2022)

« Les systèmes d'élevage mobiles toutes espèces confondues sont de plus en plus diversifiés et connaissent des transformations significatives, en lien avec le développement de stratégies de résilience aux différents chocs ou phénomènes : changement climatique, augmentation de la demande de produits carnés ; pression sur les ressources naturelles, crise sanitaire et plus récemment l'insécurité des biens et des personnes. Ces transformations concourent à des formes d'intensification, de mutations des systèmes de production, sur fond d'une modernisation qui tend à connecter l'offre à la demande régionale. L'élevage des espèces à cycle court, notamment de la volaille connait une modernisation accélérée à la faveur des incitations déployées par certains États. En revanche, celui des ruminants reste dominé par les systèmes pastoraux et agropastoraux, même si des formes d'intensification apparaissent à la faveur de la création de ranchs privés et de fermes laitières. » (p.15)

Un secteur bénéficiant d'une attention soutenue de la part des politiques publiques dans un contexte de changements complexes

Le secteur de l'élevage évolue toutefois dans un contexte influencé par des dynamiques complexes à appréhender. Plusieurs facteurs de changements particulièrement déterminants impactent sur l'existence et le fonctionnement des systèmes d'élevage mobiles. La forte croissance démographique évaluée à 188% entre 1980 et 2015 se traduit d'une part par une demande accrue en produits d'origine animale mais d'autre part par une urbanisation rapide et une concurrence accrue pour l'accès aux ressources agro-pastorales. Les terres cultivées auraient ainsi progressé de 104% entre 1975 et 2013 (Tappan et al., 2017). Les changements climatiques combinés à la hausse de l'insécurité contraignent les éleveurs à changer leurs itinéraires de transhumance pour exploiter de nouvelles zones de pâturage plus ou moins favorables et exposées au plan sanitaire.

Dans ce contexte de changements complexes, le secteur de l'élevage a bénéficié au cours des vingtcinq dernières années d'une attention soutenue de la part des politiques publiques. La volonté d'impulser son développement s'est traduite par le lancement et le déploiement d'instruments et de mesures politiques réglementaires ainsi que d'investissements sur de nombreux maillons pour accélérer son développement.

Au titre des mesures réglementaires l'adoption, dès 1998 par les chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO de la Décision ADEC 10/05/98 a contribué à réglementer la transhumance transfrontalière et a consacré de fait la reconnaissance de l'importance économique et sociale de ce système de production

pastoral. La Directive 7/2006/CM/UEMOA sur le médicament vétérinaire a instauré un contrôle rigoureux sur l'importation, la circulation et la commercialisation des médicaments vétérinaires dans la zone UEMOA, tout en réglementant les activités des établissements impliqués dans leur production et leur distribution.

Au plan des politiques et stratégies plusieurs instruments ont été développés dont la Politique Agricole de la CEDEAO (ECOWAP) des quinze États de la Communauté adoptée en 2005 qui se veut le cadre de référence des interventions dans le secteur agro sylvo pastoral et halieutique ; le Plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO, adopté en 2011; la Stratégie Régionale du Développement de l'élevage et la sécurisation des systèmes pastoraux, adoptée en juillet 2024 par les Ministres en charge de l'élevage de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel avec l'appui du CILSS en étroite collaboration avec la CEDEAO et les Organisations professionnelles de la région.

Un ensemble de **stratégies régionales** a concerné également plus spécifiquement la santé et le bien-être animal, l'identification et à la traçabilité des animaux, la lutte contre les maladies à transmission vectorielle ainsi que la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest (« Offensive Lait »).

Enfin diverses **stratégies nationales** de développement de l'élevage et des chaînes de valeur ont été développées dans une majorité de pays, auxquelles s'ajoutent les codes pastoraux, fonciers, de l'eau, des forêts, etc.

Ndjaména, mai 2013

Nouakchott, octobre 2013

2. 2013 : un tournant majeur et des engagements pour le développement des systèmes d'élevage et la sécurisation du pastoralisme

Les Déclarations de N'Djaména et de Nouakchott, ratifiées en 2013, ont marqué fondamentalement le passage d'une volonté politique affichée à un véritable engagement pour le développement des systèmes d'élevage en général et pour la sécurisation du pastoralisme en particulier.

La déclaration de N'Djaména en mai 2013 a voulu créer un élan très large des acteurs en faveur de la sécurisation du pastoralisme en orientant l'action

sur l'amélioration de la gouvernance, le renforcement de la résilience pastorale, et de la viabilité économique et sociale des populations des espaces saharo-sahéliens. Peu de temps après, en octobre 2013, la Déclaration de Nouakchott, s'appuyant sur ces orientations générales, posait des éléments de stratégie plus opérationnels dessinant ce qui allait devenir le Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS).

Tableau 1. Objectifs et piliers des déclarations de N'Djaména et Nouakchott (2013)



OBJECTIF GÉNÉRAL

Placer l'élevage pastoral au cœur des stratégies de stabilisation et de développement à court, moyen et long terme des espaces saharo-sahéliens.

Définir et mettre en œuvre des politiques volontaristes et cohérentes d'amélioration de la gouvernance, de renforcement de la résilience et d'amélioration de la viabilité économique et sociale des systèmes d'activités des espaces saharo-sahéliens.



GRANDS PILIERS STRATÉGIQUES

- Amélioration de la gouvernance locale, nationale et internationale
- Renforcement de la résilience des sociétés pastorales en prévenant les risques climatiques, politiques, économiques et sociaux et dans la sécurisation de la mobilité pastorale
- 3. Renforcement de la viabilité économique des activités d'élevage pastoral
- 4. Renforcement de la viabilité sociale des populations des espaces saharo-sahéliens



OBJECTIF GÉNÉRAL

Sécuriser les modes d'existence et les moyens de production des populations pastorales et d'accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30 pour cent dans les 6 pays concernés au cours des cinq prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs sous un horizon de 5 à 10 ans.



GRANDS PILIERS STRATÉGIQUES

- 1. Renforcement des services à la production
- Amélioration de la compétitivité des filières animales et de l'accès aux marchés
- Renforcement de la sécurité des biens, droits et moyens d'existence des peuples pasteurs, l'accès aux services de base, l'inclusion politique.

3. 2013-2023 : quels éléments de bilan de la mise en œuvre des engagements pris ?

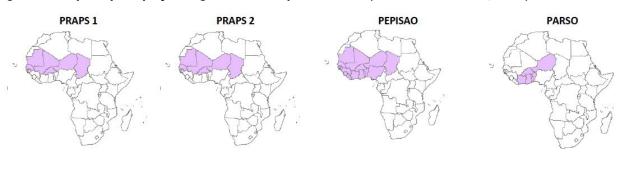
Des investissements conséquents mobilisés dans le cadre de projets régionaux et nationaux

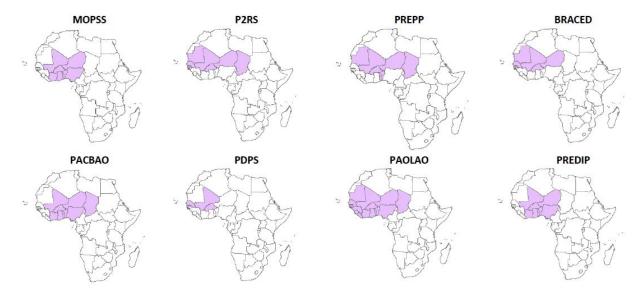
Depuis 2013, près d'une vingtaine de projets régionaux touchant l'élevage et le pastoralisme, d'un montant de plus d'un milliard de dollars US ont été initiés et mis en œuvre : le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) 1 & 2 ; le Projet d'Appui au Développement de l'Élevage (PADEL) ; le Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP) ; le Programme de Développement du Pastoralisme Durable au Sahel (PDPDS) ; le Projet Elevage et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO), le Programme de Productivité en Afrique de l'Ouest (PPAAO) et le Projet d'Appui à la Commercialisation de la viande et du Bétail en Afrique de l'Ouest et au Tchad (PACBAO) ; le Programme Régional d'éducation et formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières (PREPP & PAOP3), coordonné par l'APESS et des Organisations Pastorales, le Projet Mobilité transfrontalière pastorale apaisée et Stabilité sociale au Sahel (MOPSS), etc. Par ailleurs, les pays côtiers se sont dotés du Programme Régional d'Investissement pour le Développement de l'Élevage dans les pays Côtiers (PRIDEC) mais celui-ci n'a pas vu le jour au grand regret des OP et des pays concernés.

À ces projets régionaux s'ajoutent de nombreux projets de coopération bilatérale et du réseau des ONG. L'apport de la société civile pastorale dans l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs projets est également à souligner. Elles jouent un rôle important dans le plaidoyer, la construction des politiques, l'animation des rencontres de haut niveau sur la transhumance transfrontalière apaisée et l'accompagnement sur le terrain des accords sociaux pour la planification et la réalisation d'infrastructures pastorales.

L'ensemble des projets mis en œuvre à ces différentes échelles ont ciblé différents domaines d'intervention tels que le développement des systèmes d'information pastorale et d'aide à la décision, le dialogue et la concertation multi-acteurs pour prévenir et gérer les conflits liés à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, la gestion des ressources naturelles, avec la récupération des terres pastorales dégradées, les infrastructures de sécurisation et de développement du pastoralisme (couloirs de transhumance, aménagements pastoraux, infrastructures d'hydrauliques pastorales, marchés à bétail, quais de d'embarquement /débarquement, aires d'abattage, dépôts d'aliments bétail, kiosques et comptoirs de vente des produits ; etc.), la surveillance et le contrôle des épizooties et des maladies transfrontalières, la promotion de chaînes de valeur inclusives, notamment du lait local au moyen de l'implantation de centres de collecte multi services et de mini laiteries, la formation qualifiante sur le pastoralisme, la formation, la protection des produits et l'éducation des populations pastorales, l'accès aux services de base ainsi qu'au système bancaire.

Figure 1. Les principaux projets régionaux sur le pastoralisme (Source : OSEMAOS, 2023)





Le champ de la coopération transfrontalière pour la gouvernance et l'aménagement des espaces stratégiques s'est particulièrement développé sur le plan régional. Il a reposé sur des actions de coopération transfrontalières entre collectivités décentralisées, régions, États fédérés visant à promouvoir une meilleure gouvernance des espaces transfrontaliers d'une part et la construction d'accords transfrontaliers facilitant la transhumance, le commerce du bétail et un développement intégré d'autre part. L'accompagnement de ces processus engagés à la suite des premières rencontres régionales sur la transhumance apaisée entre pays sahéliens et pays côtiers doit beaucoup à

la mise en place de collaborations stratégiques entre les projets régionaux à travers une forte mobilisation des organisations pastorales régionales. C'est dans cet élan de dialogue interacteurs que l'initiative de la semaine pastorale a été développée par le CILSS en étroite collaboration avec la CEDEAO. De fait, le concept de « semaine pastorale » est perçu par les initiateurs comme la volonté et l'engagement des acteurs à tous les niveaux d'intensifier et de pérenniser les initiatives de dialogue interacteurs et tendant à renforcer et dynamiser les activités agro pastorales au niveau local et transfrontalier.

Une contribution également à travers plusieurs programmes de recherche

Au cours de la décennie écoulée, plusieurs consortiums régionaux et multilatéraux de chercheurs se sont mobilisés pour l'approfondissement des connaissances sur les systèmes pastoraux et l'élaboration d'outils d'aide à la décision et de politiques d'élevage adaptées. Ces dernières années, ces derniers ont porté entre autres sur l'évaluation du bilan carbone des systèmes d'élevage (agro) pastoraux pour mieux quantifier leur influence au changement climatique et élaborer des politiques d'élevage adaptées au Sahel ainsi que sur l'évaluation des innovations et la mise en place d'outils d'aide à la décision pour faciliter l'adaptation des pasteurs et des agro-pasteurs au changement climatique notamment (projets CaSSECS, PRISMA, ACCEPT etc.).

Sur le plan sanitaire, la recherche s'est notamment penchée sur les moyens de limiter les risques liés à la consommation de lait local pour la santé humaine à travers un meilleur contrôle des zoonoses dans la filière de l'élevage pastoral.

Par ailleurs, à partir de la Déclaration de Nouakchott et du lancement du PRAPS en 2015, les volets recherche-action et enseignement (Master Professionnel en Pastoralisme- MPP) ont été intégrés aux programmes et projets dédiés à l'élevage. De cette dynamique a émergé un vivier de chercheurs et praticiens qui, une dizaine d'années plus tard, sont insérés dans les sphères de décision régionales et nationales.

Un bilan néanmoins en demi-teinte au vu des évolutions des contextes ruraux

Malgré des investissements nombreux et les acquis des politiques et projets mis en œuvre issus des engagements de 2013, le bilan à partager apparaît en demi-teinte au vu des évolutions des contextes ruraux.



L'accroissement de l'insécurité et de la violence dans les espaces pastoraux

L'insécurité et la violence dans les espaces pastoraux ont considérablement progressé depuis 2013, période où elle concernait principalement les espaces sahélo-sahariens, notamment la zone transfrontalière du Gourma et le bassin du Lac Tchad. Aujourd'hui l'insécurité a gagné une grande partie des pays concernés, s'étendant parfois jusqu'au nord des pays du Golfe et de Guinée, mêlant violence des groupes armés, banditisme et conflits intercommunautaires et engendrant comme conséquence la réduction de la mobilité par exemple par la mise en place de barrières aux frontières, la fermeture des marchés à bétail et l'accroissement du vol de bétail dans de très nombreuses localités. Cette très grave tendance est l'expression d'une crise globale de la gouvernance des espaces ruraux sahéliens et ouest-africains, offrant aujourd'hui un terreau nouveau sur lequel les groupes armés prospèrent en recrutant parmi les éleveurs pasteurs à qui ils promettent de réparer les injustices multiformes qu'ils subissent (RBM, 2021). Il peut s'en suivre une méfiance et une stigmatisation à l'encontre de l'ensemble des pasteurs qui vient alimenter un cercle vicieux de frustration et de marginalisation et mettre à mal la cohésion sociale sur les territoires.



Une réduction des espaces pastoraux sous l'effet de la pression agricole qui se poursuit

La réduction des espaces pastoraux sous l'effet de la pression agricole se poursuit à défaut de mesures fortes et généralisées de sécurisation du foncier pastoral. Le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso ont élaboré des lois et des codes pastoraux (un projet de code pastoral a aussi été préparé par le Tchad) dont l'application effective reste cependant insuffisante. Le Niger, le Mali et le Tchad ont élaboré une stratégie nationale d'hydraulique pastorale (SNHP, SNDP au Tchad). Le Tchad, le Niger, puis le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal et la Mauritanie ont engagé des actions de rénovation des infrastructures pastorales à grande échelle. Ces approches sont basées sur des démarches de concertation et de sécurisation des axes de transhumance. Avec l'accompagnement d'accords sociaux intercommunautaires négociés pour la gestion des points d'eau pastoraux et la sécurisation des espaces pastoraux, c'est une approche de gestion locale et concertée du foncier qui s'est développée pour devenir incontournable aujourd'hui, y compris dans les stratégies nationales d'hydraulique pastorale. C'est en particulier dans ce sens que le CILSS et la CEDEAO ont soutenu, en 2021, les échanges d'expériences et les orientations de la Déclaration de Ndjamena sur la sécurisation du foncier agro-pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre.



Une accentuation de l'asymétrie des politiques foncières pastorales entre pays sahéliens et côtiers

Les dynamiques récentes montrent que l'asymétrie des politiques de foncier pastoral s'accentue entre pays sahéliens et pays côtiers. Parallèlement à l'évolution assez généralisée au cours des années 1990-2000 des politiques d'élevage des pays sahéliens, plusieurs pays côtiers, qui avaient développé des politiques d'accueil assez volontaristes de la transhumance dans les années 1980, ont remis en question ces orientations. Le Bénin s'est doté d'un code pastoral et développe depuis trois ans une initiative visant à sédentariser les éleveurs nationaux. Le Togo expérimente à la suite de son plan d'action pour la gestion de la transhumance, des zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB). Le Nigeria a adopté en 2019 le Plan national de transformation de l'élevage (2019-2028), qui prévoit de développer des ranchs pour accueillir une partie de son cheptel. Le Ghana a adopté une stratégie de sédentarisation de son cheptel. La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un nouveau

code pastoral. Ces politiques visent à restreindre la mobilité du cheptel, sans formellement renier le cadre réglementaire régional qui encadre la transhumance transfrontalière. Cependant, la création de comités nationaux chargés de la transhumance, l'impulsion d'une dynamique de concertation entre certains pays partageant une frontière commune pour réguler (période, effectifs, etc.) les flux de transhumance transfrontalière, l'organisation de campagnes communes de vaccination, l'adoption du Certificat International de Transhumance (CIT), la facilitation des transactions intracommunautaires d'animaux sur pied, constituent autant de démarches qui s'inscrivent dans une volonté commune des pays de pacifier les enjeux liés à la mobilité des cheptels et de les inscrire dans une approche territoriale.



Le renforcement des contraintes climatiques, un facteur aggravant

Tous les scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) du climat en 2040 montrent une tendance à l'augmentation des températures de 0,5 à 1°C au Sahel et à une relative hausse de la pluviosité moyenne de 5 à 25% au Sahel, avec plus d'épisodes orageux en fin de saison des pluies. La production végétale, des cultures et des parcours devrait légèrement augmenter avec la hausse du CO2 et des pluies, avec peut-être un avantage pour les plantes ligneuses avec un risque d'embroussaillement. Cependant, certains modèles agro-climatiques prévoient une réduction des rendements de mil et sorgho, due à la hausse de la température et son impact sur l'évapotranspiration (Sultan et al., 2013). L'offre fourragère de qualité devrait rester très saisonnière, variable d'une année sur l'autre avec une distribution inégale. La justification première de la mobilité pastorale, qui est de suivre la ressource, devrait donc persister dans un contexte de moindre prédictibilité et d'augmentation des chocs climatiques.



La persistance d'un environnement sanitaire dégradé pour le cheptel en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Un des handicaps majeurs à l'amélioration de la productivité du cheptel et en conséquence des conditions de vie des pasteurs demeure la persistance des maladies animales au Sahel. Depuis leur tout début, les évaluations menées par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) sur les Services vétérinaires dans les pays du Sahel révèlent systématiquement des déficits fonctionnels sévères et persistants. Ces carences sont avant tout le résultat d'un sous-financement chronique, qui impacte le bon fonctionnement des Services vétérinaires (SV) et affaiblit considérablement leur capacité à assumer leurs missions de service public. Parmi les contraintes identifiées, on note un appauvrissement des ressources humaines, dû en partie aux déflations causées par les politiques d'ajustement structurel et à un phénomène plus récent de vieillissement des cadres, laissant les services en manque cruel de personnel qualifié.

En parallèle, les infrastructures vétérinaires, qu'elles soient au niveau central ou déconcentré (postes vétérinaires, postes frontaliers, parcs de vaccination), sont insuffisantes et souvent obsolètes. Les équipements techniques, les moyens logistiques et les infrastructures de laboratoire sont également en déficit chronique, exacerbant ainsi les difficultés à mener des campagnes de vaccination, à assurer des soins vétérinaires adéquats ou à mettre en place des dispositifs d'urgence.

De plus, la sécurité sanitaire des aliments est largement compromise par l'absence de dispositifs efficaces de contrôle, tout comme la gestion des médicaments vétérinaires, souvent hors de tout cadre réglementaire strict.

Ce climat de dysfonctionnement accentue le déficit de confiance entre les agents vétérinaires et les éleveurs, affaiblissant davantage l'efficacité des interventions sanitaires. En conséquence, la plupart des grandes endémies animales majeures persistent, voire se développent, parmi lesquelles la Peste des Petits Ruminants (PPR), la Péri Pneumonie Contagieuse Bovine (PPCB), la Fièvre Aphteuse et la dermatose nodulaire de même que certaines zoonoses comme la rage et les fièvres hémorragique (fièvre de la vallée du Rift, fièvre de Crimée-Congo), la brucellose, la tuberculose bovine, le charbon bactéridien, etc. Ces maladies impactent sévèrement la productivité d'un cheptel sahélien de plus de 210 millions de petits ruminants et près de 75 millions de bovins, mettant ainsi en péril la sécurité alimentaire, les conditions de vie et la santé des communautés pastorales.

4. 2024 : des défis conséquents pour le développement et la transformation maîtrisée des élevages dans la région

En définitive au terme de ce rapide bilan, il existe un socle commun de consensus sur les enjeux d'une politique régionale de soutien à ce système de production régional qu'est le pastoralisme, que trois phénomènes empêchent d'éclore :

- le climat délétère d'insécurité des biens et des personnes amenant un amalgame entre le pastoralisme et l'insécurité d'où une mauvaise perception du secteur,
- (ii) l'étiolement progressif de la vision politique et prospective sur ce que peut être un développement de l'élevage au niveau régional avec des retombées partagées par tous,
- (iii) l'absence d'un cadre fédérateur des préoccupations des différents acteurs (professionnels et États). C'est l'effort que tentent les acteurs régionaux en déployant de plus en plus des interventions ciblées sur le dialogue et la concertation sur la transhumance, les aménagements pastoraux, les infrastructures de marché, la promotion de chaînes de valeur (lait local et viande), la veille informative et l'alerte précoce, la surveillance épidémiologique et la lutte contre les maladies transfrontalières. Ces investissements se traduisent par une réduction des conflits, malgré le contexte sécuritaire difficile, et par l'émergence d'un consensus sur la nécessité d'une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage et d'une sécurisation accrue, à toutes les échelles des territoires, de la mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux d'une part et, des communautés d'accueil d'autre part.

Un travail important de construction d'une vision partagée du développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux a été conduit à l'échelle régionale avec les contributions des acteurs professionnels et politiques des pays de la région. La construction de cette vision partagée a été initiée par un travail de prospective animé par des équipes de chercheurs et de personnes-ressources dans ce domaine. Ces travaux seront mobilisés comme socle commun pour mettre en lumière les défis à prendre en compte dans le cadre de Nouakchott+10.

Le premier défi concerne la réponse à la demande de produits issus de l'élevage. Elle dépend notamment de la croissance démographique, de l'évolution des revenus, des coûts de production (notamment des aliments bétail, des culture fourragères et du pâturage) et des prix respectifs des différentes catégories de viandes et de l'évolution des systèmes alimentaires. Par conséquent, elle comporte de nombreuses incertitudes. Des hypothèses ont été formulées en fonction des données récentes avec une population (422 millions d'habitants actuellement) qui devrait s'établir à 514 millions en 2030 et à 638 millions en 2040. Cette donnée démographique entraîne mécaniquement une forte croissance de la demande, indépendamment des autres facteurs. En ce qui concerne le lait et les produits laitiers, la production laitière régionale est annuellement estimée à quelques 6,5 millions de tonnes, soit une production per capita moyenne de 16 litres pour une consommation moyenne par habitant estimée à 42,6 litres équivalent lait par an, loin des normes recommandées par les institutions internationales (150 à 200 litres). D'où l'importance des importations, notamment pour nourrir les villes en croissance. Une projection simple de la demande sur la base de la consommation actuelle entraîne une croissance des besoins de 51% à l'échéance 2040. Trois options permettent de répondre à ce défi : une forte et rapide structuration des filières « lait local » et leur connexion avec les marchés urbains, une contractualisation entre les grandes entreprises internationales et les filières lait local tout en mettant en place une réglementation des importations des poudres de lait réengraissées avec de la matière grasse végétale afin d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Les études et analyses disponibles conduisent à considérer : (i) que l'intensification animale de « type occidental » comporte d'importantes externalités négatives (qui vont de pair avec les risques épidémiologiques) : consommation d'énergies fossiles, émission de méthane, gestion des effluents, pollution des eaux, etc. Autrement dit, il s'accompagne d'impacts simultanés sur le climat au niveau global

et sur les ressources naturelles au niveau local ; (ii) que l'élevage ruminant de type extensif ou « extensif amélioré » dispose d'un bilan environnemental nettement plus équilibré en raison de la faible densité d'animaux, d'une consommation plus faible en énergie fossile, de la valorisation des ressources ligneuses, de l'impact sur la biodiversité et des interactions avec l'agriculture (fertilité des sols, pratiques agroécologiques durables, moindre sensibilité aux maladies, etc.). Par conséquent, l'alternative n'est pas d'avoir à choisir de manière exclusive entre des systèmes intensifs périurbains à cycles courts et des systèmes ruminants pastoraux extensifs. Répondre aux enjeux climatiques et environnementaux d'une façon générale tout en répondant à ceux liés à la croissance de la demande conduit à imaginer des systèmes d'élevage différenciés, complémentaires, mais reposant sur des techniques à faibles émissions de GES et de captation de carbone, intégrant l'approche One Health, et limitant les pollutions ainsi que les risques sanitaires.

Le troisième défi global de l'emploi et de l'intégration socioéconomique, notamment des jeunes et des femmes, est de toute première importance pour l'Afrique de l'Ouest compte tenu de la pyramide démographique. Ceci rejoint le débat sur les systèmes d'élevage, l'organisation des chaînes de valeur, la création et le partage de la valeur ajoutée. Le choix de trajectoires « riches en emplois décents » est dès lors indissociable des choix stratégiques sur le devenir de l'élevage compte tenu de son importance dans les économies et des contraintes / potentiels limités des autres secteurs économiques. Développer l'emploi implique des investissements dans l'attractivité des métiers, l'éducation de base et la formation professionnelle efficace, les incitations à la création d'entreprises, des appuis-conseils technico-économiques dimensionnés, des instruments de financement et de gestion des risques adaptés, des dispositifs de concertation et de décision assurant la pleine et réelle intégration des femmes et des jeunes.

Le quatrième défi concerne la prévention et la gestion des conflits. Les travaux conduits ces dernières années ainsi que dans le cadre de la préparation de la stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux montrent la complexification des sources de tensions et de violence, qui ne se résument plus aux seuls conflits d'accès et d'usage des ressources entre pasteurs et agriculteurs sédentaires. L'accent mis ces dernières années sur les conflits générés par

la mobilité pastorale a relégué au second plan les autres aspects, considérés comme des « éléments de contexte ». D'une façon générale, la prévention et la gestion des conflits dans le secteur de l'élevage sont simultanément une contribution à la paix et à la sécurité régionale, à l'intégration politico-économique de la région et une condition sine qua non de la réussite de la mise en œuvre de cette vision partagée.

Affronter ces quatre défis implique nécessairement de réfléchir à des réformes de gouvernance complexes du secteur de l'élevage considéré dans ses dimensions les plus larges et ses interactions multiples et variables selon les contextes, avec les questions économiques, agricoles, commerciales, sociales, environnementales et foncières, qui sont couvertes par d'autres institutions. Relever les défis d'une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage impose trois axes de travail sur les questions institutionnelles: (i) s'assurer d'une pleine appropriation de la vision de laquelle découle la stratégie régionale entre institutions régionales, États, collectivités locales, autorités coutumières et religieuses et acteurs socio-professionnels, à travers un dialogue permanent, structuré, inclusif ; (ii) assurer une forte cohérence entre politiques sectorielles à différentes échelles ; (iii) assurer un dialogue et une gestion multi-échelle de gouvernance (locale, transfrontalière, nationale, régionale) sur les questions qui impliquent ces différentes échelles de concertation, de décision et de gestion.

En définitive c'est la sécurisation des systèmes pastoraux et de la mobilité qui étaient mises en avant dans les orientations de 2013. En 2024, les prospectives mettent l'accent sur une approche territoriale visant au renforcement des complémentarités entre les systèmes d'élevages, pastoraux mobiles/ agro-pastoraux et intensifs, mais également entre zones pastorales subsahariennes/ espaces agro-pastoraux sahéliens et espaces agro-pastoraux soudaniens. Au vu des défis mis en évidence, chacun de ces systèmes est appelé à se transformer profondément. Ce sont ces transformations maîtrisées que devront accompagner les politiques et les projets de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux.

5. Nouakchott+10 : partager le bilan et prendre de nouveaux engagements à la mesure de ces défis



Dans ce contexte, le Forum de haut niveau sur le pastoralisme « Nouakchott +10 » a pour objectif de faire le bilan des résultats obtenus et d'évaluer ces derniers ainsi que les progrès réalisés au cours des dix dernières années dans les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest. Il a l'intention de revoir les stratégies en prenant en compte les nouveaux défis et les nouvelles opportunités de manière à orienter les futurs investissements sur des activités permettant d'accroître la productivité et la résilience du secteur de l'élevage et d'assurer la sécurité, y compris sanitaire, des systèmes pastoraux dans la région.

Ce Forum de haut niveau se déroulera sur une période de trois jours et permettra d'établir des stratégies concrètes pour transformer le secteur de l'élevage dans les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest en tirant parti des réflexions sur l'action à mener, des expériences partagées et des possibilités existantes. Il fournira aux parties en présence et aux pays participants des informations sur la manière de promouvoir, de renforcer et de concrétiser le soutien à l'élevage et au pastoralisme aux niveaux régional et international en publiant une nouvelle Déclaration fondée sur un message unificateur. Partant des réalités du terrain, il contribuera à renforcer les partenariats entre le secteur privé, les administrations publiques. les organisations professionnelles et les partenaires de développement et renouvellera l'engagement en faveur d'un plan d'action pour les dix prochaines années tout en traitant de la question de la viabilité des communautés pastorales et en contribuant à la sécurité dans la région.



Organisateurs et participants

Le forum est organisé par le CILSS avec l'appui de la Banque Mondiale en collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers sous le portage politique de la République Islamique de Mauritanie, de la CEDEAO et de l'UEMOA. L'organisation et la préparation du forum mobilisent deux organes : un Comité de pilotage (COPIL) et un Comité technique d'organisation.

Le Forum réunira les chefs d'État et de gouvernement et les ministres des Finances, de l'Agriculture et de l'Élevage des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, des représentants des partenaires de développement, des parties prenantes pertinentes du secteur privé ainsi que des représentants d'organisations régionales et internationales.



Le Forum se déroulera sur trois jours du 6 au 8 novembre de la manière suivante : une séquence portant sur le bilan de la Déclaration de Nouakchott et les perspectives (jour 1 et 2) et l'événement politique en présence des Chefs d'Etat ou de Gouvernements (jour 3).

Les réunions techniques auront lieu les deux premiers jours et seront suivies, le troisième jour, d'une manifestation politique de haut niveau auquel participeront les chefs d'État et de gouvernement. Des notes techniques, qui serviront de base aux travaux des deux premiers jours, sont en préparation.

La première journée sera consacrée à l'examen de la concrétisation des engagements formulés, dans tous les domaines (environnementaux, économiques, sanitaires et sociaux), dans la Déclaration de 2013.

La deuxième journée sera l'occasion de tenir des consultations avec les parties prenantes, de définir une vision commune et de définir les engagements qui seront pris dans les domaines de l'élevage du pastoralisme. Ces travaux serviront de base à des débats et l'apprentissage par les pairs.

La troisième journée, à laquelle assisteront les chefs d'État, aura pour objet de déterminer les moyens de renforcer et de concrétiser la solidarité régionale et internationale à l'appui du pastoralisme grâce à l'établissement d'une nouvelle déclaration qui reposera sur un message sur le pastoralisme et l'agropastoralisme et prendra en compte les réalités à l'échelle de la sous-région et les situations politiques dans le secteur de l'élevage et de ses sous-systèmes dans les pays côtiers.

6. Bibliographie sommaire

Assouma, M.H., Lecomte, P., Hiernaux, P., Ickowicz, A., Corniaux, C., Decruyenaere, V., Diarra, A.R., Vayssières, J., 2018. How to better account for livestock diversity and fodder seasonality in assessing the fodder intake of livestock grazing semi-arid sub-Saharan Africa rangelands. Livestock Science 216, 16-23.

Assouma, M.H., Mottet, A., Lecomte, P., Velascogil, G., Hiernaux, P., Vayssières, J., 2017. Browsed trees and shrubs fodder by pastoral herds efficiency in the sahelian rangeland, Colloque sur le Pastoralisme dans le courant des changements globaux (P2CG 2017), PPZS, Dakar, Sénégal, pp. 235-236.

Ancey V., Rangé C., Magnani S. & Patat C., 2019: Jeunes pasteurs en ville. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs, Tchad et Burkina Faso, synthèse finale, Rome, FAO, 40 p. http://www.fao.org/3/ca7216fr.pdf

Barrière O. & Bonnet B., 2021, Analyse des trajectoires des politiques et du droit foncier pastoral en Afrique de l'Ouest, document de travail, 41 p.

Camara A. D., 2021, Quelles perspectives d'évolution des contributions des systèmes d'élevage mobiles en lien avec les mutations politiques, technologiques et sociales en cours en Afrique de l'Ouest et au Sahel ? Note de réflexion prospective n°3, CEDEAO-Pepisao.

CEDEAO, 2022, Quels scénarii d'évolution pour les systèmes d'élevage mobiles à l'horizon 2040? Note de synthèse sur la prospective élevage en Afrique de l'Ouest.

CEDEAO, CILSS, CEEAC, 2021. Colloque régional, sécurisation du foncier agro-pastoral et prévention des conflits en Afrique du Centre et de l'Ouest, N'Djamena - 25 novembre 2021 https://www.foncier-ndjamena2021.org/

CILSS, Forum de haut niveau sur le pastoralisme au Sahel. Nouakchott (Mauritanie) 29 OCTOBRE 2013, Note de cadrage. 11 p.

CILSS- PRAPS1. Entretiens techniques du PRAPS1: Les échanges de produits de l'élevage, moteurs de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. 19-22 octobre 2020. Coste I., (IRAM) et Duteurtre G. (CIRAD). Note de synthèse n°1. Harmoniser les textes réglementaires pour renforcer le commerce transfrontalier de bétail et la compétitivité de la viande ouest-africaine. 9 p.

CILSS- PRAPS1. Entretiens techniques du PRAPS1 : Les échanges de produits de l'élevage, moteurs de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. 19-22 octobre 2020. Note de synthèse n°2. Bonnet B. (IRAM) et Duteurtre G. (CIRAD). Les accords transfrontaliers : outils de dialogue politique et de gouvernance des territoires agro-pastoraux. Quelle contribution au développement du commerce transfrontalier ? 14 p.

Corniaux C. (CIRAD), Wane A. (ILRI), Duteurtre G. (CIRAD). CILSS- PRAPS1. Entretiens techniques du PRAPS1 : Les échanges de produits de l'élevage, moteurs de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. 19-22 octobre 2020. Note de synthèse n°3. La filière bétail-viande en Afrique de l'Ouest : quels besoins d'évolution face à l'essor de la demande et à la concurrence des importations extra-africaines ? 15 p.

CILSS-PRAPS1. Entretiens techniques du PRAPS1: Les échanges de produits de l'élevage, moteurs de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. 19-22 octobre 2020. Note de synthèse n°4. Magnani S., Bonnet B. (IRAM). Défendre les droits des acteurs du commerce régional de bétail face à l'insécurité et aux crises sécuritaires.

CILSS PRAPS1. Entretiens techniques du PRAPS1: Note de cadrage pour la 3è édition des Entretiens techniques du PRAPS (ETP3): Amélioration de la santé animale en zone sahélienne Idriss Oumar Alfaroukh, Cyrus Nersy et Hassane Elhadj Adakal (OIE/CRSA), Maty Ba Diao (CILSS); Ouagadougou, Burkina Faso octobre 15-17, 2028, 20 p.

Déclaration des Nations unies pour une année 2026 - Année internationale des parcours et des pasteurs IYRP2026. https://iyrp.info/

Déclaration de Ndjaména, 2013: Elevage pastoral : une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens. Conférence ministérielle, Mai 2013. www.pasto-secu-ndjamena.com 9 p.

Déclaration de Nouakchott 2013, Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières. 4 p.

Duteurtre G. & Corniaux C., 2021, Quelles perspectives d'évolution des contributions des systèmes d'élevage mobiles à l'économie régionale et aux chaînes de valeur de l'élevage en Afrique de l'Ouest ? Note de réflexion prospective n°1, CEDEAO-Pepisao.

FAO, 2019. The future of livestock in Nigeria. Opportunities and challenges in the face of uncertainty. Rome.

Hiernaux, P., Diawara, M., Kergoat, L., Mougin, E., 2015. La contrainte fourragère des élevages pastoraux et agropastoraux du Sahel. Adaptations et perspectives. Les Sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest. Paris: IRD Éditions, coll. "Synthèses, 171-191.

Hiernaux P. & Assouma M. A, 2021, Quelles perspectives d'évolution des contributions des systèmes d'élevage mobiles face à la densification des espaces ruraux et au changement climatique en Afrique de l'Ouest, Note de réflexion prospective n°2, CEDEAO-Pepisao.

Idriss O. A. & Nersy C., 2017. Pastoralisme: opportunités pour l'élevage et défis pour les services vétérinaires. Afrique – Commission régionale OIE; http://dx.doi.org/10.20506/TT.2655, 20 p.

Iram-Lares-Issala, 2022, Quels scénarii d'évolution pour les systèmes d'élevage mobiles à l'horizon 2040 ? Note de synthèse sur la prospective élevage en Afrique de l'Ouest, ARAA-CEDEAO, 54 p.

Iram-Issala-Lares & GIZ, 2020, Évaluation du cadre réglementaire du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel, AFD, CEDEAO, rapport provisoire

Iram-Issala-Lares, 2021, Analyse des impacts sociaux, économiques et environnementaux, des principaux facteurs de changement et des perspectives à long terme des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest, CEDEAO-AFD, rapport provisoire.

Krätli S., Monimart M., Jallo B., Swift J., Hesse C. (2013) Évaluation et capitalisation de 20 ans d'interventions du Groupe AFD portant sur le secteur de l'hydraulique pastorale au Tchad, mai, 115 p.

Krätli, S. et Toulmin, C. (2020) Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne ? IIED, London, http://pubs.iied.org/10208FIIED

OSEMAOS. Observatoire des Systèmes d'Elevage Mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel. CEDEAO, CILSS, UEMOA. Rapport de synthèse sur l'État des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel. EDITION 2022, 93 p.

Réseau Billital Maroobé et partenaires avec Pellerin M., 2021, Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'ouest : quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts? Résumé exécutif, 22 p.

Schlecht E., P. Hiernaux & M.D. Turner, 2001. Mobilité régionale du bétail: nécessité et alternatives? In E. Tielkes, E. Schlecht & P. Hiernaux (eds), Elevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement. Verlag E. Grauer, Stuttgart: 291-302.

Sultan B., Roudier P., Baron C., Guan K., Lobell D., Biasutti M., Kouressy M., 2013 Quels scénarios pour l'agriculture sous l'effet du réchauffement ? IRD-LOCEAN. 17 p.

Tappan, G., Cushing, W.M., Hutchinson, J.A., Cotillon, S.E., Herrmann, S.M., Dalsted, K.J., Mathis, M.L., 2017. West Africa land use and land cover time series.

Toutain B., Marty A., Bourgeot A., Ickowicz A. & Lhoste P., 2012. Pastoralisme en zone sèche. Le cas de l'Afrique subsaharienne. Les dossiers thématiques du CSFD. N°9. Février 2012. CSFD/Agropolis International, Montpellier, France. 60 pp.

UNCCD. 2024. Global Land Outlook Thematic Report on Rangelands and Pastoralism. United Nations Convention to Combat Desertification, Bonn.

Yaro-Botoni E., CILSS, nov 2021. Quels enseignements des accords transfrontaliers pour sécuriser la transhumance et le foncier pastoral entre les États ? https://www.foncier-ndjamena2021.org